

**POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE  
A MONTRAVEL**



**Seuil d'information et de recommandation**

Communiqué du: **03/09/2018 14h00**

Observations: **Lundi 03 septembre 2018**  
**Terminé**

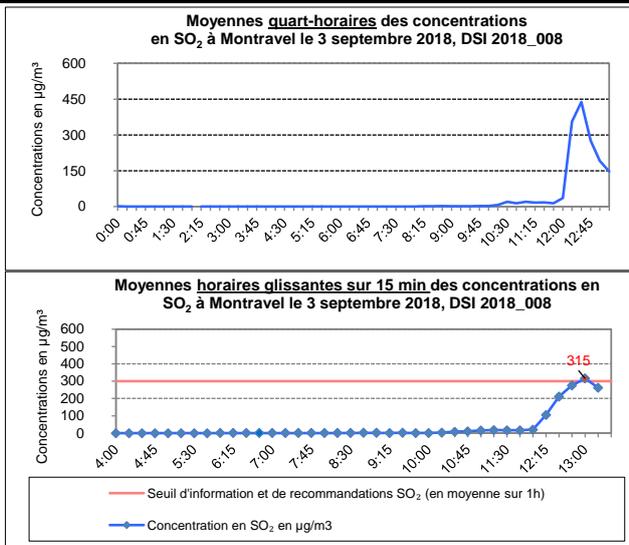
**Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange**

Dans le secteur de Montravel, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre ont été mesurées en milieu de journée.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]) a été dépassé à 13h00, avec une valeur de **315 µg/m<sup>3</sup>** (en moyenne horaire de 12h00 à 13h00).

Les concentrations horaires moyennes sont repassées sous le seuil d'information à partir de 13h15.

<b>Zones concernées</b>	Montravel - quartier situé à l'Est de Doniambo
<b>Polluant</b>	Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	315 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 12h00 à 13h00
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	263 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 12h15 à 13h15
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	1 h
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	315 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 12h00 à 13h00
<b>Moyenne journalière</b>	



**Conditions météorologiques et circonstances :**

D'après les données de Météo France, les vents moyens (14 à 17 kts) avec des rafales à 24 kts au moment du dépassement ont été orientés de secteur ouest/sud-ouest. Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis le 01 septembre 2018 à 13h00.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de **300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

**Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:**

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

**Le SO<sub>2</sub> en bref:**

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure